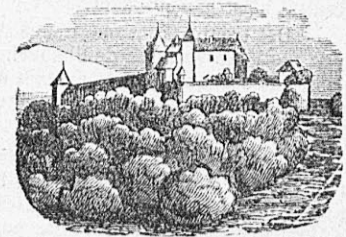




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
 » 6 mois, » 2 50
 Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne à tous les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 16 cent
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 cent. la ligne.
 Lettres et argent francs de
 port.

BULLE, le 10 mars 1891.



Votation populaire du 15 mars 1891.
 Voulez-vous, oui ou non, accepter
 la loi fédérale du 26 septembre 1890,
 concernant les fonctionnaires et em-
 ployés fédéraux devenus incapables de remplir
 leurs fonctions?

OUI

NOUVELLES SUISSES

RÉSOLUTION

Les employés fédéraux des cantons de Vaud, Fri-
 bourg et Valais, réunis en assemblée générale à Lau-
 sanne le 8 mars 1891 au nombre de 500 environ :

Reconnaissant envers les Conseils de la nation,
 envers ceux qui, par la parole ou la plume, ont con-
 tribué ou contribueront encore à faire connaître aux
 électeurs les vraies dispositions de la loi du 26 sep-
 tembre 1890;

Confiants dans les sentiments humanitaires et pro-
 gressistes de leurs concitoyens;

Comptant sur l'esprit de confraternité et de soli-
 darité républicaine du peuple suisse;

Convaincus que cette loi est une œuvre à la fois
 humanitaire, juste, de bonne administration, comme
 aussi absolument conforme aux vrais intérêts du pu-
 blic;

Décident, en respectant leurs devoirs profession-
 nels, de travailler de toutes leurs forces à en assurer
 le triomphe, et

Remettent en toute bonne espérance leur cause
 en mains du suffrage populaire, attendant de son
 jugement éclairé un verdict affirmatif le 15 mars pro-
 chain.

Au nom de l'assemblée,
 Le Président : C. DELESSERT. Le Secrétaire : E. DE WEISS.

Fête nationale. — Les fêtes qui auront lieu à
 Schwytz les 1^{er} et 2 août 1892, à l'occasion du 700^e
 anniversaire de la fondation de la Confédération

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 49

LE SECRET DU DIAMANT

PAR
 ÉLIE BERTHET

Lecardeur, de son bras valide, fit un geste tellement me-
 narçant, son regard était si terrible, que Sarah saisit Ri-
 chard par le bras et l'entraîna vers la porte.

— Viens, dit-elle; ah! si tu n'étais pas une poule mouil-
 lée!

M. Richard, au moment de sortir, voulut prouver sans
 doute qu'il n'était pas « une poule mouillée ». Virant avec
 légèreté sur la pointe du pied, de manière à exécuter une
 pirouette de danseur, il se campa devant les deux associés,
 leur tira la langue et exécuta deux ou trois gestes en usage
 parmi les gamins de Paris. Après quoi, il rejoignit sa com-
 pagne en disant :

— Voilà!

Et tous les deux s'enfuirent.
 Lecardeur était retombé sur son lit.

— Ces misérables m'ont porté le dernier coup! dit-il; je
 n'en puis plus... Cependant, Gerville, voyez ce qu'ils devien-
 nent. Ils seraient capables de jaser en bas à l'hôtel...

suisse se termineront par une cérémonie qui aura
 lieu au Grutli le dimanche 2 août, dans l'après-midi.

Le serment du Grutli sera rappelé par des discours
 et par l'exécution d'une œuvre musicale. M. Arnold,
 à Lucerne, le compositeur de la cantate de Sempach,
 s'est chargé de préparer une cantate du Grutli, en
 se servant comme texte du *Guillaume Tell* de Schil-
 ler. Six cents des meilleurs chanteurs suisses ont déjà
 promis leur concours. Les chœurs seront coupés par
 les soli de Walther Furet, Stauffacher et Melch'hal
 (basse, baryton et ténor).

Fête des sous-officiers. — La cantine de la fête
 fédérale des sous-officiers, qui aura lieu à Hérisau
 les 11, 12 et 13 juillet, contiendra de 1800 à 2000
 places assises; elle sera éclairée à la lumière élec-
 trique.

Postes. — La commission du Conseil des Etats
 pour les taxes postales a abaissé la taxe pour les
 mandats jusqu'à 20 fr. à 15 centimes.

Elle a, en outre, fixé à 250 grammes le poids de
 la lettre qui pourra être expédiée pour 5 centimes
 dans le rayon local.

Enfin, elle a rejeté la proposition du Conseil fédé-
 ral demandant une surtaxe pour les colis postaux de
 plus de 5 kg. dont le parcours dépasse 150 kilo-
 mètres.

Simplon. — Il existerait une combinaison d'après
 laquelle on ne demanderait aucune subvention à
 l'Italie pour le percement du Simplon. La Suisse se-
 rait en mesure de se procurer seule les ressources
 nécessaires et se chargerait de percer le Simplon
 sans subventions étrangères.

Rachat des chemins de fer. — M. Goldberger et
 ses tenants sont, dit-on, en mesure de vendre à la
 Confédération, au prix de 30 fr. de rente 3 %, près
 de 50,000 titres du Central. Le Conseil fédéral auto-
 risera le département des chemins de fer à acheter
 aussi ces mêmes valeurs ailleurs s'il en trouve au
 même prix.

Militaire. — Le Conseil fédéral a nommé, entre
 autres nominations militaires, MM. les lieutenants-
 colonels Thélin et Secrétan au grade de colonel d'in-

— Vous avez raison, dit Armand; je vais les surveiller...
 Je reviens à l'instant.

Il s'engagea dans le dédale d'escaliers et de corridors de
 la vaste maison et descendit à la salle commune.

M. et Mme Richard y étaient encore, en effet, et la maî-
 tresse d'hôtel n'était pas très disposée à les laisser ainsi par-
 tir sans qu'ils eussent réglé leurs dépenses particulières. Ils
 se défendaient en ricanant, et, à la vue d'Armand, Sarah
 s'écria d'un ton goguenard :

— Tenez, arrangez-vous avec ce beau monsieur-là... c'est
 le père aux écus, l'homme qui a le sac... Laissez-nous donc en
 paix et... bonjour.

— Bonjour... et zut! répéta le beau Richard avec un de
 ces gestes canailles.

Cette fois, ils s'éloignèrent définitivement, bras dessus,
 bras dessous, sans cesser de ricaner.

Peut-être la maîtresse d'hôtel se fût-elle encore opposée
 à leur départ si Gerville, qui n'était pas fâché de voir l'ai-
 mable couple déguerpir au plus vite, ne se fût avancé pour
 répondre des dépenses faites, s'offrant de les solder sur-le-
 champ. Il apaisa ainsi l'hôtelière, et les autres ne furent pas
 inquiétés dans leur retraite.

Armand jugea à propos de fournir quelques explications,
 et exposa comment, la présence de M. et Mme Richard n'é-
 tant plus nécessaire à son associé, il en était résulté une mé-
 sintelligence avec eux. En revanche, il importait d'organiser
 sans délai un service de garde-malade auprès du blessé, dont
 l'état était des plus dangereux, et d'appeler un nouveau mé-
 decin.

La maîtresse d'hôtel promit de lui donner promptement

l'antier. Ils prendront le commandement des brigades
 II et IV.

Gymnastique. — La Société fédérale de gymnas-
 tique se compose actuellement de 15 associations
 cantonales avec 18,489 membres, de 35 sections in-
 dépendantes avec 3672 membres et de 7 sections
 d'honneur ou sociétés de gymnastes suisses à l'étran-
 ger avec 620 membres, ce qui représente en tout
 359 sections et 22,781 sociétaires, contre 349 sec-
 tions et 20,824 sociétaires en 1889.

631 moniteurs sont indemnisés par la caisse fédé-
 rale. Toute section peut envoyer un de ses membres,
 sur 20 sociétaires payants, aux cours de moniteurs,
 ces cours et l'entretien pendant leur durée étant ac-
 cordés gratuitement.

Les associations cantonales les plus nombreuses
 sont celles de Zurich, Berne, St-Gall, Argovie et
 Bâle-Ville.

Zurich. — Un fusil Schmidt a sauté à l'école
 des sous-officiers de Zurich. Il n'y a pas eu de blessé,
 mais les soldats se refusent à se servir de cette arme.

Il faudrait se garder de tirer trop vite des conclu-
 sions défavorables de cet accident, attendu qu'il a
 été fait jusqu'ici un très grand nombre d'expériences
 avec le nouveau fusil qui ont toutes réussi entière-
 ment, et qu'il n'y a pas d'arme avec laquelle il ne se
 produise pas de temps à autre quelque accident.

— Cinq assemblées populaires tenues à Zurich et
 dans les environs se sont prononcées en faveur de la
 loi sur les fonctionnaires invalides.

Berne. — M. le pasteur Stœcker, de Berlin, fera
 à Berne une conférence sur le socialisme chrétien, le
 jeudi 19 mars, au Vereinshaus, rue Nageli.

— Le tirage de la loterie en faveur de la restau-
 ration de la cathédrale de Berne assigne le premier
 lot de 50,000 fr. au numéro 195,047.

Tessin. — Le départ de M. Künzli pour le Tes-
 sin paraît avoir été contremandé vendredi après midi.
 Le Conseil fédéral, réflexion faite, a renoncé à en-
 voyer de nouveau son commissaire à Bellinzone.

— La revision est acceptée à une majorité d'en-
 viron 400 voix. 21,000 citoyens ont participé à la
 votation.

Si l'on considère le grand nombre des émigrés
 libéraux rayés des listes électorales, les grands sacri-

satisfaction, et Armand de Gerville remonta auprès de Le-
 cardeur.

Celui-ci, malgré son épuisement, était plus agité que ja-
 mais. Il écouta à peine Armand, qui lui exposait quelles me-
 sures il venait de prendre.

— Que peut être devenue cette clef? disait-il en fouillant
 dans sa valise; elle était attachée à la boucle de la sacoche
 et elle ne s'y trouve plus... je vous en prie, Gerville, voyez
 vous-même... Je crains quelque mauvais tour de cette odieuse
 Sarah.

Armand chercha, mais sans succès.

— Elle l'aura emportée cachée, jetée au vent, que sais-je?
 disait Lecardeur toujours fort agité; avez-vous remarqué
 qu'elle avait un ton haineux et railleur en affirmant qu'elle
 prendrait sa revanche?... Et puis, elle nous provoquait par
 des insultes, peut-être pour détourner notre attention... Te-
 nez, bien que l'on entende un objet gros et dur là-dedans, je
 crains... Allons! puisque la clef ne se retrouve pas, forcez la
 serrure... N'hésitez plus... Coupez, déchirez le cuir... Il faut
 que nous sachions si nous ne sommes pas dupes d'une infâme
 supercherie!

Armand lui-même commençait à concevoir de violents
 soupçons; mais la serrure était solide, le maroquin de pre-
 mière qualité. Il eut besoin d'un solide couteau pour venir à
 bout de l'un et de l'autre. La sacoche, mise en pièces, laissa
 voir une cassette en palissandre, fermée à clef, mais dont la
 clef manquait encore.

Lecardeur poussa de nouveaux jurons.

— L'odieuse créature a dû calculer que nous perdriions du
 temps à ce travail, reprit-il; et elle espérait en profiter

fices des conservateurs et la pression officieuse, ce résultat n'est pas étonnant.

— Des troubles ont eu lieu à Agno; ils ont eu pour motifs la votation de dimanche. Il y a eu plusieurs blessés qui ont été amenés à l'hôpital de Lugano, dans un piteux état. Les autres sont soignés à Agno.

— On a arrêté la semaine dernière, à Lugano, un habitant de cette ville, du nom de Paul Bossi, d'origine italienne, accusé d'escroqueries au préjudice de la Confédération. B. se servait, pour l'affranchissement de ses lettres et de ses nombreux envois personnels, de timbres-poste ayant déjà servi et qu'il remettait à neuf au moyen de procédés qu'on ignore encore. En faisant une perquisition dans son domicile, on a trouvé des monceaux de vieux timbres-poste, ainsi que d'assez grandes quantités de formulaires divers de l'administration des douanes, qui devaient servir sans doute à de nouvelles fraudes.

Vaud. — L'office de paix de Montreux a procédé samedi à la levée du corps d'une femme qui s'était pendue dans un verger au-dessous de Chailly, après s'être fait au préalable des incisions aux veines. On ignore les motifs de ce suicide.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Le banquet offert par la Société suisse de gymnastique aux présidents des sociétés de gymnastique françaises a eu lieu dimanche, sous la présidence de M. Stutz. M. Lardy, ministre suisse à Paris, obligé d'assister à un dîner chez le ministre des travaux, s'était excusé. Un concert et un bal ont terminé la fête.

Italie. — Tous les journaux demandent une enquête sévère sur les effroyables révélations africaines. Le lieutenant Livraghi a publié un mémoire confessant 800 assassinats, mais rejetant tout sur la nécessité supérieure de la sécurité de la colonie et les ordres du commandement militaire.

Autriche-Hongrie. — Les élections autrichiennes vont s'achever; on peut conclure, d'après les résultats connus, que l'ancienne majorité n'existe plus. Les Allemands et les Polonais pourront seuls donner une majorité au gouvernement dans la future Chambre. Selon toute prévision, le parti antisémite comptera au Reichsrath 34 représentants, dont 14 appartiendront à la fraction antisémite nationale et 20 à la fraction antisémite cléricale.

Le prince Alois Lichtenstein a été élu à Harnals-Vienne contre M. Kronawetter, démocrate. Le prince Lichtenstein s'était rangé dans le parti antisémite.

Les élections en Bohême ont eu pour résultat la presque complète disparition du parti vieux-tchèque ou conservateur et son remplacement par le parti jeune-tchèque ou radical.

— Des troubles graves ont eu lieu à Koloméa, en Galicie, à la suite des élections. La population a dévasté le cimetièrre juif. Un Juif a été tué, plusieurs sont blessés. Tous les magasins sont fermés.

Russie. — La marche des trains est entravée par de nouvelles chutes de neige. La navigation fluviale est empêchée par la reprise du gel.

Chili. — Les avis du Chili disent qu'à la suite d'une nouvelle victoire des rebelles, toute la province

pour... Mais forcez aussi cette boîte, Gerville... Forcez-la... brisez-la... pourvu que vous n'altériez pas ce qu'elle peut contenir!

Armand ne se le fit pas dire deux fois; d'un coup vigoureux, il brisa le couvercle de la cassette.

Alors, entre deux couches d'ouate, qui avaient servi à emballer l'énorme diamant, on trouva... un gros morceau de brique, qui semblait avoir été arraché à quelque toit du voisinage.

Les deux associés se regardèrent d'un air consterné.

— C'est un vol indigne! dit Armand.

— Oui, c'est un vol, s'écria Lecardeur; je m'explique maintenant le manège de cette infernale drôlesse... Ah! ça, poursuivait-il avec une violence croissante, laisserons-nous ces scélérats en possession d'un pareil trésor? Courez après eux, Gerville, vous qui le pouvez... Partez vite; ils ne sauraient être loin... Ils ont annoncé l'intention de prendre le train pour Paris et doivent avoir hâte, en effet, de se mettre hors de nos atteintes... Courez à la gare du Sud... Saisissez-les, faites-leur rendre gorge... Adressez-vous à la justice belge, au consulat de France, s'il en est besoin... Qu'on envoie de tout côté des dépêches télégraphiques avec leur signalement... Partez... mais partez donc!

Lecardeur avait les yeux hors de la tête, le visage décomposé; une légère écume apparaissait aux coins de sa bouche; tout son grand corps maigre était secoué par un tremblement nerveux.

— Je suis prêt, monsieur, dit Armand, avec un accent de pitié; mais, je vous en supplie, calmez-vous... Je ne vous laisserai pas seul, tant que vous serez dans l'état fâcheux où

de Tarapaca serait actuellement sous leur domination.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 6 mars 1891. — On confirme dans leurs fonctions :

MM. Rigolet, Benjamin, tit., syndic de la commune de Pont-la-Ville;

Grangier, Placide, tit., syndic de la commune de Montbovon.

— M. le pasteur Henri Preiswerk, de Bâle, est nommé membre de la commission scolaire de la paroisse réformée de Fribourg.

Fonds cantonal des apprentissages. — La Société fribourgeoise des métiers et arts industriels nous adresse le communiqué suivant :

Nous sommes heureux de constater une fois de plus que notre appel dans le but de constituer un Fonds cantonal des apprentissages reçoit bon accueil auprès des corporations et des communes, même auprès de celles qui n'ont pas en ce moment d'apprentis à nous signaler. Les autorités communales qui ont bien voulu répondre à notre demande comprennent que le moyen d'éviter plus tard de nombreuses dépenses pour secours de tous genres aux pauvres, c'est de leur apprendre un métier, de leur inspirer, peut-être quelquefois malgré eux, le goût du travail, de leur infuser pour ainsi dire l'énergie, la ténacité, la persévérance.

Les efforts qu'on tentera dans ce but changeront la situation si précaire de l'industrie et des métiers dans notre canton. C'est dire que même les communes essentiellement agricoles doivent aussi favoriser l'apprentissage des métiers, puisque, en agissant ainsi, elles augmenteront la force de production de leurs ressortissants et amèneront une modeste aisance là où la gêne persiste durant des générations.

Première liste des communes ayant accordé des subsides pour le Fonds cantonal des apprentissages :

Bulle	Fr. 30	Middes	Fr. 20
Chésalles	5	Progens	5
Cutterwyl	10	Rossens	10
Châtel-St-Denis	20	Riaz	50
Enney	20	Romont	50
Estavayer-le-Lac	50	Sommentier	10
Gumefens	10	Vesin	20
La Roche	30	Vuadens	50
Liebistorf	20	Villarepos	10
		Vaulruz	50

Total, Fr. 470

A toutes ces communes, nos remerciements les plus chaleureux.

Incendie. — Mercredi 4 mars, vers 2 heures du jour, un incendie a consumé un petit bâtiment, appartenant à Alex. Conus, dit au Valaisan, à Rue. Les causes du sinistre ne sont pas connues; on suppose que la cheminée aura communiqué le feu à un tas de fourrage voisin. Presque tout le mobilier a été perdu. L'assurance n'est que de 800 fr. pour l'immeuble détruit.

Longévit. — Une respectable grand'mère vient de mourir à Heitenried, à l'âge de 87 ans, c'est Mme Ebischer. Elle laisse 37 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

je vous vois.

Si dure que fût l'âme de Lecardeur, il fut touché de cette générosité.

— Vous êtes décidément un brave garçon, Gerville, dit-il avec émotion, et je ne mérite pas... Ne songez plus à moi... mon compte est réglé, vous le savez : je n'aurai pas à réclamer ma part du diamant; il est à vous... à vous seul... Tâchez donc de rentrer en possession de votre bien... vengez-vous. Vengez-moi, et je mourrai content.

Armand sentait parfaitement que le moindre retard pouvait rendre ses recherches inutiles, mais un scrupule d'humanité l'empêchait d'abandonner son associé pendant cette crise. Par bonheur, le garçon d'hôtel, qui avait déjà rendu service au malade en portant secrètement une lettre à la poste, entra en ce moment, envoyé par la maîtresse de la maison. Il venait annoncer qu'une garde, soigneuse et dévouée, allait arriver et qu'en même temps le docteur X*** avait été mandé d'urgence. Armand n'hésita plus.

— Eh bien! mon ami, dit-il au garçon, restez auprès de monsieur, en attendant que la garde et le docteur soient ici... je saurai récompenser votre zèle... Vous, monsieur Lecardeur, tranquillisez-vous et reprenez courage... Bientôt, sans doute, je reviendrai vous annoncer le succès de mes démarches!

— Oui, oui, partez! balbutia Lecardeur avec une sorte d'égarément; et si vous les rencontrez, ne les épargnez pas... Saisissez-les... écrasez-les... Tuez-les sans pitié!... De par tous les diables, n'allez pas vous gêner de les tuer tous les deux!

Et il retomba sans connaissance sur sa couche.

GRUYÈRE

Fièvre aphteuse. — La Feuille officielle du 5 mars nous signale l'extension de la fièvre aphteuse dans le district du Lac et son apparition simultanée dans les communes de Romont (district de la Glâne), d'Avry-devant-Pont et de Villars-d'Avry (district de la Gruyère).

Désirant parvenir à l'extinction de cette épidémie, avant l'époque de l'alpage et les grandes foires du mois de mai, le Conseil d'Etat, sur la proposition de la Direction de police, interdit, entre autres mesures, les foires et marchés au bétail pour enclêches, etc., dans les districts de la Gruyère et du Lac.

Je ne veux nullement critiquer ces mesures que je trouve nécessaires et prudentes; il me sera toutefois permis de demander pourquoi cette interdiction des marchés au bétail, etc., ne s'étend pas aussi au district de la Glâne, la fièvre aphteuse y ayant fait son apparition dans la commune où se tiennent les foires et marchés? C.

Hôpital du district de la Gruyère.

Bilan au 31 décembre 1890.

(Ratification réglementaire réservée.)

ACTIF		
Titres et créances		66160 41
Legs improductifs		29550 —
Immeubles	39425 30	
Réparations	7984 —	
Réparations de l'immeuble Beigel	250 55	47668 85
Mobilier		4559 36
Dépôt en compte-courant I		2421 70
» II		993 06
Caisse I solde		295 53
Caisse II solde		8 78
Prorata d'intérêt I		2292 65
» II		565 60
Debiteurs divers		1987 10
		156503 —

PASSIF

Capital I Fonds de l'Hôpital	131197 24
» II » Sallin	9018 09
» III » Schübel	5000 —
Créanciers divers	6378 25
Legs et donations	730 —
Profits et pertes I solde bénéfice	3485 32
» II »	194 10
	156503 —

Certifié le présent bilan conforme aux livres et aux valeurs.

Le Caissier, Le Président du conseil d'administration, Aug. BARRAS, L. FROSSARD, curé.

Compte de profits et pertes I.

Fonds de l'Hôpital au 31 décembre 1890.

DOIT (Charges)

Traitement du personnel	1002 10
Affouage	232 —
Service médical et chirurgical	1122 40
Traitement du domestique	180 —
Frais généraux	554 06
Alimentation	2816 31
Réparations locatives	238 —
Dépréciation du mobilier	516 —
Solde bénéfice	3485 32
	10146 12

AVOIR (Produit)

Location du domaine	460 —
Intérêts perçus	408 65
Collectes et souscriptions	1834 82
Prorata d'intérêt sur art. de l'actif	2278 70
Journées de malades	5144 50
Frais de gérance fonds Sallin	20 —
	10146 12

XXIX

LA POURSUITE

Armand de Gerville venait pour la première fois à Bruxelles, et les recherches auxquelles il allait se livrer devaient présenter bien des difficultés. De plus, il était fatigué d'une nuit entière passée en wagon, et il n'avait pas eu le loisir de prendre la moindre nourriture depuis son arrivée.

Une voiture de remise stationnait dans la cour de l'hôtel pour la commodité des voyageurs, et le cocher, vieux Bruxellois, lui fit accepter ses services. Armand, avant de monter, s'informa de la direction que Sarah et Richard avaient pu prendre en quittant la maison. Il ne recueillit aucune indication sur ce point.

Ils étaient partis seuls, à pied, avec une légère valise portant tout bagage, et dès qu'ils avaient eu franchi la porte, on leur avait perdu de vue. Néanmoins, Gerville devait supposer qu'ils avaient gagné, sans retard, la gare du Midi, afin de retourner en France, et il donna l'ordre de le conduire, aussitôt que possible, à cette gare.

Le cocher, alléché par la promesse d'un bon pourboire lança son cheval à travers les rues populeuses de la ville, et on ne tarda pas à atteindre le but de la course.

Le train pour France allait partir et, depuis plusieurs heures, aucun autre train, ayant la même destination, ne s'était mis en route. On arrivait donc à temps et si le comte Richard avait les intentions qu'on lui supposait, on allait le rencontrer.

Compte de

Pension d'enfant pauvre
Frais de gérance
Divers
Solde bénéfice

Prorata d'intérêt sur ar

Bulle, le 26 février 1891
Le Caissier, Le
Aug. BARRAS.

Extrait du rapport m
rant de l'année 99 mal
et 43 dans la section cl
Sur ce nombre sont
8 et 7 restent dans l'ét

Ligne téléph
Vevey. — La So
Vevey étudie un pro
Châtel-Bulle-Fribou
ces d'être accepté
La Société s'intéress
incomberait à Veve

CHRON

Foires. — La
très fréquentée. La
112 chevaux, 604
bétail.

De nombreuses
prix plus bas que p

Il est à présume
dans un hameau d
avantageusement su

Nichoires ar
logique de Fribou
les personnes qui
pour étourneaux e
pièce. S'adresser
Cuony, rue des Ep

Le purin su
plats ou peu inc
schrift, il est plus
répandre le purin
printemps. Cette
pêche de s'écouler
che superficielle d
tilisantes par la v
que.

Une tou

FACTEU

la ve

Jean-Pierre es
canton de Vaud.
d'âge. Père de 3

Mais en vain, G
specta-t-il les voya
dans les voitures;
le train s'ébranla,

Que faire mainte
devait avoir lieu q
là une surveillanc
tat. Armand comp
assuré le concours
voiture, se fit-il co

Le consul étai
voué aux intérêts
noms et qualités,
entrer dans de gr
d'Espagne, une je
avait en elle, ven
disait son parent,
brut d'une grande
ment exacte de so
des mesures pour
tner le produit de

Cette plainte, d
son parisienne,
consul. Il adressa
gner plusieurs pa
forme légale. Pui

— Je vais, moi
vos escrocs, et p
autorités belges.
l'intention de ren

Compte de profits et pertes II.

Fonds Salin.	
DOIT (Charges)	
Pension d'enfant pauvre	180 —
Frais de gérance	20 —
Divers	194 10
Solde bénéficiaire	399 10
AVOIR (Produit)	
Prorata d'intérêt sur art. de l'actif	399 10
	399 10

Bulle, le 26 février 1891.
Le Caissier, Le Président du conseil d'administration,
Ang. BARRAS. L. FROSSARD, curé.

Extrait du rapport médical. — Il a été reçu dans le courant de l'année 99 malades, dont 56 dans la section médicale et 43 dans la section chirurgicale.
Sur ce nombre sont sortis : guéris 55, améliorés 29, morts 8 et 7 restent dans l'établissement. Dr PERROULAZ.

Ligne téléphonique Erlbourg-Bulle-Vevey. — La Société pour le développement de Vevey étudie un projet de ligne téléphonique Vevey-Châtel-Bulle-Fribourg, qui, dit-on, a toutes les chances d'être accepté par les trois villes fribourgeoises. La Société s'intéresserait pour le tiers de la part qui incomberait à Vevey.

CHRONIQUE AGRICOLE

Foires. — La foire de Romont du 3 mars a été très fréquentée. La statistique mentionne 522 vaches, 112 chevaux, 604 porcs et environ 140 têtes de menu bétail.

De nombreuses ventes ont été réalisées, mais à des prix plus bas que précédemment.

Il est à présumer que la présence de la surlangue dans un hameau de Romont a pu aussi influencer désavantageusement sur les transactions.

Nichoirs artificiels. — La Société ornithologique de Fribourg tient à la disposition de toutes les personnes qui en désireront des nichoires artificielles pour étourneaux et mésanges au prix de 60 centimes pièce. S'adresser au président de la Société, M. le Dr Cuony, rue des Epouses, Fribourg.

Le purin sur la neige. — Sur les terrains plats ou peu inclinés, dit la Schw. Landw. Zeitschrift, il est plus avantageux et plus économique de répandre le purin sur la neige que d'attendre le printemps. Cette dernière absorbe le liquide et l'empêche de s'écouler plus loin. De cette manière, la couche superficielle du sol est saturée de matières fertilisantes par la voie la plus sûre et la plus économique.

VARIÉTÉS

Une tournée de distribution
DU
FACTEUR JEAN-PIERRE
la veille du 15 mars 1891.

Jean-Pierre est facteur dans une petite ville du canton de Vaud. Il a 17 années de service et 37 ans d'âge. Père de 3 garçons, dont l'aîné a 15 ans, il a

Mais en vain, Gerville, qui avait pénétré sur la voie, inspecta-t-il les voyageurs de diverses classes, installés déjà dans les voitures; il n'aperçut ni Sarah ni Richard, et quand le train s'ébranla, ni l'une ni l'autre ne s'y trouvaient.

Que faire maintenant? Un nouveau départ pour Paris ne devait avoir lieu que cinq ou six heures plus tard, et jusque-là une surveillance à la station ne pouvait amener de résultat. Armand comprit qu'il ne réussirait à rien sans s'être assuré le concours de l'autorité; ainsi, remontant dans sa voiture, se fit-il conduire au consulat de France.

Le consul était un homme bienveillant, actif, tout dévoué aux intérêts de ses compatriotes. Armand déclina ses noms et qualités, ainsi que ceux de son associé. Puis, sans entrer dans de grands détails, il exposa comment, à l'hôtel d'Espagne, une jeune femme, abusant de la confiance qu'on avait en elle, venait de disparaître avec un jeune homme qui se disait son parent, et comment ils avaient emporté un diamant brut d'une grande valeur. Il donna les noms et le signalement exacts de son complice; enfin, il demanda qu'on prit des mesures pour arrêter les voleurs et les obliger à restituer le produit de leur vol.

Cette plainte, déposée par les chefs d'une importante maison parisienne, ne pouvait manquer d'exciter l'intérêt du consul. Il adressa quelques questions à Armand et lui fit signer plusieurs papiers, afin de donner aux poursuites une forme légale. Puis il dit:

— Je vais, monsieur, ne rien négliger afin de retrouver vos escrocs, et pour cela j'ai besoin de m'entendre avec les autorités belges. A vrai dire, je ne pense pas qu'ils aient l'intention de rentrer en France par la voie directe, car ils

pour compagne une maîtresse femme, active, économe, dévouée et aimante. Jean-Pierre appartient à cette catégorie de facteurs qui sont non seulement aimés de leur public, mais jouissent encore d'une certaine considération due à une conduite irréprochable, jointe à un quelque chose d'intelligent et digne dans leur personne et dans leur service. On interroge volontiers Jean-Pierre dont on aime à connaître l'opinion sur les questions du jour. Sa réponse est courte (le Vaudois n'est pas causeur); un seul mot souvent la résume et, s'il fait une phrase, il la mesure au temps nécessaire pour donner la quittance du paquet qu'il apporte, ou reconnaître l'argent du mandat qu'il paie. On le prend parfois pour confident et pour conseiller. Faisant passer avant tout les devoirs du service, il sait en toutes ces occasions se comporter avec un tact qui dénote chez lui un jugement sain des hommes et des choses.

— Louise! dit Jean-Pierre à sa femme, en déjeunant le matin du 14 mars, « à chaque jour suffit sa peine, » dit la Bible, n'est-ce pas? C'est vrai, bien vrai, il nous faut marcher avec confiance; aujourd'hui, cependant, il faut que je travaille pour demain.

— Que veux-tu dire, Jean-Pierre?

— Je veux dire que c'est demain le 15 mars, jour de la votation sur la loi des pensions de retraite et que c'est pour toi et pour moi d'une importance capitale que tous ceux qui en sont partisan aillent voter et que les indécis se décident pour oui et que ton Jean-Pierre n'ira pas se coucher ce soir sans pouvoir se donner, en toute bonne conscience, le témoignage qu'il n'a pas perdu sa journée.

— Bon courage et bonne réussite! mon homme, mais, il faut que je te dise que, quoique, vous autres messieurs, soyez assez dédaigneux de notre sexe en matière de votation, nous avons notre influence quand même et que ta Louise n'a pas attendu à aujourd'hui pour parler du 15 mars à ses voisines.

Jean-Pierre ne répondit rien, mais, en sortant, il jeta sur sa femme un regard dans lequel on lisait un cordial merci, auquel venait s'ajouter cette réflexion, qu'à part lui il traduisait ainsi: « Toujours brave, ma Louise, et, pour nous autres Vaudois, une leçon de plus à l'adresse de notre incurable: « On a bien le temps. »

En traversant la rue pour se rendre au bureau (Jean-Pierre demeure en face), il est accosté par un combourgeois de la Broye, contrôleur du chemin de fer.

— Ah ça! nous comptons sur les J.-S. pour demain! Tu sais, notre soupe cuit dans la même marmite à Berne et, un jour peut-être, nous la mangerons dans la même gamelle. Le 15 mars, le monde administratif doit faire acte de solidarité, disait hier M. le chef de gare, à l'assemblée de la maison de ville. N'est-ce pas entendu?

— Ecoute, ami Jean-Pierre, puisque tu parles de marmite, il faut que tu saches qu'à Berne on a joliment dessavouré notre soupe en ôtant le droit à la retraite que nous avions dans notre cuisine S.-O.-S. et que le personnel de l'ancienne compagnie en garde un certain arrière-goût d'amertume. Au lieu de nous l'ôter à nous, nous aurions aimé qu'on nous le donnât aussi, mais enfin, à tout prendre, il faut savoir être content et oublier le moment de mauvaise humeur. Oui, nous irons demain voter pour vous, nos collègues fédéraux, et un jour nous avons besoin de votre appui, vous serez là?

— Toujours! répondit Jean-Pierre en saluant son ami contrôleur.

Sur la porte du bureau se trouve le vieux collègue de Jean-Pierre, François, infirme depuis tantôt trois ans. Il paraît l'attendre en fumant sa pipe.

ont à craindre que, leur vol étant connu, on ne les recherche de ce côté. Néanmoins, on surveillera la gare du Midi, aussi bien que toutes les autres gares de Bruxelles; l'homme et la femme sont si nettement désignés qu'on les reconnaîtra sans peine partout où ils se présenteront... Je vais mener activement cette affaire... Monsieur votre associé et vous, sans doute, vous êtes disposés à supporter les dépenses inévitables pour recouvrer l'objet précieux qui vous a été soustrait?

Gerville répondit affirmativement et proposa au consul de consigner sur-le-champ entre ses mains telle somme qu'il jugerait convenable.

— C'est inutile; cela se réglera en temps et lieu... A cette heure, il faut agir... Rentrez donc à votre hôtel, et tenez-vous à ma disposition, dans le cas où j'aurais quelque chose à vous communiquer.

Armand remercia l'obligeant fonctionnaire, et après l'avoir engagé de nouveau à ne rien épargner pour arriver au succès, il regagna sa voiture. Vu les circonstances, il avait fait tout ce qu'il était humainement possible de faire, et il ne restait plus qu'à attendre l'effet de ses démarches.

En rentrant à l'hôtel d'Espagne, il rencontra, dans la salle des voyageurs, le médecin qui venait de visiter de nouveau son associé. Le docteur, un des meilleurs praticiens de Bruxelles, lui confirma le jugement qu'il avait porté la veille sur l'état du malade.

Lecardeur était perdu sans ressources, et le mal marchait avec une étonnante rapidité. Une catastrophe semblait donc imminente, et, le docteur, après avoir prescrit le régime à suivre, jugeait inutile de faire de nouvelles visites. Toutefois, sur les instances d'Armand, il promit de revenir chaque

— Il te faut m'aider, Jean-Pierre, lui dit-il.

— A votre service, François. Pourquoi?

— Il te faut m'aider à me décider pour demain. Ma femme me dit qu'il me faut voter non, parce que, si la loi est acceptée, on me retranchera la moitié de mon traitement. Qu'en dis-tu?

— Votre femme n'a pas raison, François, voici pourquoi: Si je vous donnais 100 francs, en vous disant qu'ils ne vous sont pas dus et 50 francs en vous prouvant qu'ils vous sont dus, lequel des deux accepteriez-vous?

— Les 50 francs.

— Eh bien! c'est la même chose avec la pension.

Le traitement entier qu'on vous paie actuellement ne vous est dû de par aucune loi quelconque. L'administration aurait le droit (je dis le droit) de vous le supprimer complètement et définitivement d'un jour à l'autre, sans que vous soyez fondé à réclamer quoi que ce soit. Si le pays continue à vous payer votre traitement plein, c'est uniquement par motifs humanitaires et pour se montrer bon père de famille.

Mais, si un jour on devait, pour une cause ou pour une autre, entrer résolument dans la voie des économies administratives, c'est peut-être bien sur ce chapitre qu'on pèserait, en vous reprenant ce dont vous jouissez à titre de simple faveur. Avec la nouvelle loi, au contraire, la pension est quelque chose de fixe, de dû. Vous comprenez, n'est-ce pas, François?

— Oui, je comprends et tu as raison, mais monsieur le conseiller, auquel j'en parlais, me faisait observer que la loi ne consacrait ni le droit du personnel à la retraite, ni l'obligation pour la Confédération de l'accorder, de manière qu'avec la loi et malgré elle, nous n'aurons pas plus de garantie après qu'avant.

— Sans doute que la loi eût pu être plus affirmative, j'en conviens, mais, toujours est-il que le principe de la retraite y est formellement inscrit et passe ainsi dans le domaine de la légalité. Si la loi ne fait pas une obligation, mais donne une simple autorisation au Conseil fédéral, nous avons toutes raisons d'admettre qu'il en fera largement usage, puisque, maintenant que cette autorisation n'existe pas, il est déjà si généreux. Et puis voyez-vous, François, il faut partout un commencement. Quand on aura essayé avec l'autorisation, on en viendra bien à l'obligation. Ne repoussons pas ce qu'on nous offre, sous prétexte qu'on pourrait nous donner mieux ou davantage. Souvenons-nous que le mieux est souvent l'ennemi du bien et disons-nous qu'il serait à la fois déraisonnable et ingrat de voter non.

François, qui pendant la conversation avait laissé éteindre sa pipe, la ralluma et s'en fut convaincre sa femme comme il l'était lui-même que, le lendemain, il voterait oui sans arrière-pensée ni regrets aucuns.

(La fin au prochain numéro.)

Aucune demande d'abonnement de l'ÉTRANGER n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.

Voulez-vous éviter

les contrefaçons du délicieux Dépuratif Golliez au brou de noix phospho-ferrugineux, exigez sur chaque flacon la marque des deux palmiers. Girop anti-rachitique par excellence pour remplacer l'huile de foie de morue.
Vente en gros: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

jour et de retarder, dans les limites du possible, l'événement inévitable.

Le médecin parti, Armand monta chez Lecardeur, qui paraissait endormi ou plutôt qui était plongé dans une sorte de prostration assez semblable au sommeil. Anprès de lui avait pris place une femme chargée de le veiller et qui ne devait plus le quitter ni le jour ni la nuit.

Armand était entré avec précaution et le malade ne parut pas s'apercevoir de sa présence.

Aussi, comprenant combien ce repos était précieux, ne songea-t-il pas à le troubler. Il se contenta de donner tout bas à la garde quelques instructions et après lui avoir recommandé de l'avertir si son associé le demandait, il put se retirer dans sa chambre pour s'occuper de lui-même, car il était épuisé de fatigue et de besoin.

Vers le soir, Lecardeur le fit appeler et Armand s'empressa de se rendre auprès de lui. Le malade, tout couvert de compresses, avait les yeux grands ouverts.

— Mon Gerville, dit-il d'une voix faible, je me sens bien mal... J'apprécie pourtant les bons soins que vous avez pour moi et votre dévouement... que j'ai conscience de n'avoir pas suffisamment mérité... Dites-moi si vous êtes parvenu à retrouver cette coquille et ce drôle: ils sont toujours présents à mon esprit, bien que je dusse peut-être penser à autre chose dans la situation où je suis!

Armand lui apprit ses démarches de la journée et témoigna l'espoir que les recherches ne tarderaient pas à aboutir. Lecardeur hochait la tête.

(A suivre.)

Revision cadastrale
DE LA
COMMUNE DE BULLE

En application du chapitre VII de la loi du 25 mai 1850, les plans et le cadastre révisé minute de la commune de Bulle seront déposés au Bureau de ville du 9 mars au 20 avril prochain.

Les intéressés sont invités à en prendre connaissance les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, de 9 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures de l'après-midi, et à formuler leurs réclamations par écrit dans le registre *ad hoc*.

Les documents ne doivent en aucun cas être déplacés.

Bulle, le 8 mars 1891.

Par ordre :
Le Secrétaire communal.

[142]

Trottoirs publics.

L'administration communale de Bulle avise les intéressés que le terme du dépôt des soumissions pour la construction des trottoirs, ainsi que des pavés, est prolongé jusqu'au 31 mars prochain.

Bulle, le 8 mars 1891.

Par ordre :
Le Secrétaire communal.

[143]

A VENDRE

en mises publiques, à l'anberge du Monton, à Avry-devant-Pont, **lundi 16 mars 1891**, dès 2 heures après midi, savoir :

1^o Les droits d'investiture que le Crédit foncier fribourgeois, à Bulle, possède sur les immeubles ayant appartenu à feu Alexandre Progin et sis rière les communes d'Avry-devant-Pont et de Villars-d'Avry, consistant en un domaine d'environ 52 poses, avec habitation, granges, écuries, manège, etc., lieux dits : Sus-Pin, Le Vêruz, Les Gabriettes, Les Poses, Le verger En-la-Sauge, A la Perreyre, Derrey-la-Crey.

2^o En cas d'insuccès de la vente de dits droits, ces immeubles seront exposés à bail, pour une durée de trois ans.

3^o Le même jour, à la même heure, au même établissement à Avry-devant-Pont, il sera exposé à vendre les droits d'investiture que le Crédit foncier fribourgeois possède sur les art. 383^{ua}, 388^c, 388^{bb}, 379, 388^a, 389, Pasquier-du-Bois et Sur-Charmont, comprenant habitation, grange, écurie, bûcher, pré de 4 3/4 poses et bois de 51 perches, le tout sis rière Avry-devant-Pont, ayant appartenu à Michel Bossens.

En cas d'insuccès, ces immeubles seront exposés à bail, par année.

4^o Le même jour, dès 9 heures du matin, au Monton, à Avry-devant-Pont, il sera vendu en mises publiques, en bloc ou par lots, au gré des miseurs, environ 25,000 pieds de foin et regain.

Pour voir les immeubles et les fourrages, s'adresser aux locataires actuels des immeubles.

Pour le Crédit foncier :
A. DAVET, procureur.

[126]

Hôtel-pension à vendre.

On offre à vendre, dans une des plus jolies contrées de la Gruyère, un hôtel-pension avec jardin et verger, à proximité du chemin de fer et de la route cantonale, ainsi que du télégraphe et des postes.

Pour voir les immeubles et traiter, s'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [41]

Hôtel à vendre.

A vendre, pour cause de départ, l'hôtel du Lion-d'Or, à Bulle. Cet hôtel, entièrement réparé à neuf, avec un beau et grand café au rez-de-chaussée, est un des mieux placés de la ville. Les écuries et la grange en face de l'hôtel forment un bâtiment séparé. On céderait une partie du mobilier.

Entrée à volonté. Conditions de paiement avantageuses.

S'adresser à la propriétaire Mme Vve HAFREN, à Bulle. [98]

A VENDRE

Au milieu du village de Sâles, à proximité de la gare, un vaste bâtiment, complètement neuf, comprenant maison d'habitation, magasin, four et boulangerie.

S'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [99]

Beaux GROS SONS français

écailles.
Semoules et farines maïs diverses.
Farines spéciales rondes très avantageuses.
Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
Moitié supérieur

Orges et avoines comprimées.
Avoines blanches fourragères.
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.
Prix très réduits. [772]

L'établissement de teinturerie de vêtements et de lavage chimique
de C.-A. GEIPEL, à Bâle,

se recommande pour le printemps prochain pour l'exécution de toutes les commandes concernant sa partie. — Service prompt et garanti.
Dépôt chez M^{mes} sœurs Peyraud, Bulle. (H666Q) [141]



Aux propriétaires de juments poulinières.

Le soussigné se rendra, à partir du 1^{er} mars, avec ses étalons, dont l'un, l'étalon Emir, importé par la Confédération, et les autres de la race du pays, et un âne, tous les lundis à Vuisternens-dev.-Romont; les mercredis à Farvagny; les vendredis à Châtel-St-Denis et les samedis à Sensales.

Les saillies se feront au comptant.
Ecoffey, étalonniere, Tour-de-Trême. [137]

Engrais chimiques de Fribourg.

Dépôt à BULLE chez
Eugène WÄBER, à l'hôtel des Alpes. (H219F) [128]

Imprimerie de la Gruyère

BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE

Cette imprimerie, pourvue de plusieurs machines et d'un beau choix de caractères, se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que :

- Journaux et labours ;
- Affiches, programmes, prospectus, cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc., étiquettes ;
- Impressions pour les administrations, le commerce et les sociétés ;
- Tâtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, etc., circulaires ;
- Registres à souches, actions, tableaux et formulaires ;
- Catalogues, statuts et règlements de sociétés, registres réglés pour fromagerie ;
- Formules pour inscription des voyageurs dans les hôtels, etc., etc. ;
- Enveloppes avec raison sociale imprimée, au prix de fabrique.

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Exécution prompte et soignée. — Prix des plus modérés.

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

Avis très important.

Élévation des eaux.

Les propriétaires possédant des sources situées plus bas que leurs bâtiments peuvent en élever une partie de l'eau à proximité de leur habitation avec des *béliers hydrauliques*.

Pour tous renseignements, s'adresser à Célestin PUGIN, entrepreneur, à Marsens. [138]

Au magasin sous le St-Michel,
côté de la Promenade, Bulle.

A BAS PRIX :
Un beau choix de *colonne, toiles, étoffes* pour dames et messieurs, *chemises* en tous genres, *laines, cotons*, essuie-mains, serviettes. — Confection de lingerie sur commande. — Cravates, mercerie, blouses, mouchoirs et un *solde de marchandises* en dessous du prix de facture, telles qu'étoffes pour dames et messieurs, couronnes mortuaires, laines et cotons.
Pauline Sallin. [55]

Articles de fromageries.

Assortiment complet.
Peaux de caillots 1^{er} choix, présure liquide et en poudre, colorants, toiles à fromages, brassoires, tranche-caillé, baquets, barattes, ustensiles pour la vérification du lait, etc.
A l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [131]

A VENDRE

Environ trente mille pieds de foin et regain, première qualité, à consommer sur place ou à distraire.

S'adresser à M. GILLARD, entrepreneur, à Bulle. [741]

Vente juridique.

Mardi 17 mars prochain, à 2 heures de l'après-midi, il sera vendu à l'anberge du village de Corbières environ mille pieds de foin et regain.

Gumefens, le 5 mars 1891.
[136] A. GAUDERON, huissier.

CHEZ L. TREYVAUD

à BULLE : Seul dépôt du véritable PÉTROLE DE SALON

supérieur à l'huile impériale, sans odeur ni fumée, le meilleur et le plus économique des combustibles pour toutes les lampes à pétrole.

Se méfier des contrefaçons.
NEOLINE
Huile extra pour églises. [33]

A VENDRE

pour y entrer de suite, au centre du village de La Tour, la part de maison N° 199, lieu dit au Carré, composée de 2 logements complets, grange, écurie, jardins attenants. Conditions très favorables.
S'adresser à Alf. REICHLEN, à Bulle. [144]

Couverture pour bâtiments

LA MEILLEURE ET LA PLUS ÉLÉGANTE
Ardoises d'Orny et de Sembrancher.

Pour prix et renseignements, s'adresser à Torche, à Vuadens, repré^t pour la contrée. Le même achète sciages, billons et bois sur pied. [767]

A LOUER

Une belle chambre meublée.
S'adresser au bureau du journal. [643]

A vendre :

Un grand potager à 4 trous. On pourrait l'échanger contre du bois de toute espèce. S'adresser à Joseph GEISENHOF, proche de la laiterie de Bulle.
Le même offre à vendre un char à bras avec pont. [111]

A VENDRE

à perte, 20 actions Crédit foncier. [146] J. GILLET, avocat, Bulle.

Engrais chimique.

Dosage garanti.
Prix modérés.
A l'Agence agricole Auguste Barras, à Bulle. [132]

On demande

un ouvrier scieur et cylindreur à la scie près de la fabrique, à La Roche. [134]

Un bon scieur,

connaissant bien la fabrication des liteaux, est demandé à la scie de la Nesselraz, près Praroman. Ouvrage pour toute l'année. [145]



ALIMENT POUR VEUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.

PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
PRIX 0.85 LE KILOG.

Dépôt chez AUG. BARRAS, à Bulle. [127]

A louer :

Pour le 1^{er} juin, un joli appartement de 3 pièces, cuisine, cave et galetas. S'adresser à l'hôtel de l'Écu, en ville. [130]

A louer :

Pour le 1^{er} avril, un logement de trois pièces.
S'adresser à Jean MOURLEVAT, à Bulle. [135]

A LOUER

Pour le mois d'avril prochain, 2 chambres contiguës confortablement meublées et situées au levant et au midi.
S'adresser au magasin Remy & Cie. [35]

A louer :

Chez Louis Desbiolles, à Bulle, un appartement au second étage. [693]

A LOUER

Une chambre meublée ou non meublée. S'adresser à Mme Vve BARRAS, Bulle. [147]

A louer :

Un carré de jardin.
S'adresser à Ed. MORET, bijoutier. [148]

PAIN-EXPÉLIER
EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de GOUTTE, RHUMATISMES, Névralgies et Douleurs de toute nature, avec le véritable PAIN-EXPÉLIER à l'ANCRE. C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque «Ancre». Le Pain-Expeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 frs. F. AD. RICHTER & Cie., Olten (Suisse), Rudolstadt, New-York, 310 Broadway, Londres E.C. à l'Ancre

Philippe JOLLIET, typographe, Bulle.
Timbres caoutchouc

Le Messenger boiteux

de Berne et Vevey
est en vente à l'imprimerie de la Gruyère.
Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.